

Qualité de l'eau potable

La suivante est une liste des Recommandations, adoptées des Recommandations pour la Qualité de l'eau potable au Canada, pour évaluer la qualité de l'eau potable au Nouveau Brunswick. La Loi sur l'assainissement de l'eau oblige les responsables des réseaux d'eau municipaux et provinciaux à soumettre leur eau à des analyses. Les approvisionnements en eau réglementés doivent faire l'objet d'analyses des paramètres en particulier de la liste suivante. L'eau potable réglementée excédant ces limites fera l'objet d'une évaluation du risque pour la santé qui peut aboutir à une interdiction (sous forme d'un avis de faire bouillir l'eau ou de ne pas consommer l'eau, ou d'une autre directive) visant à assurer la sécurité des citoyens.

Paramètres	Recommandations pour la Qualité de l'eau potable	Commentaires
Concentrations Maximales Acceptables (CMA)		
Une Concentration Maximale Acceptable (CMA) correspondent au niveau établi dans le cas de certaines substances reconnues comme des substances ayant des effets négatifs sur la santé ou soupçonnées d'en avoir.		
Paramètres microbiologiques - Concentrations Maximales Acceptables (CMA)		
<i>Escherichia coli</i>	Aucun micro-organisme détectable/100 mL	
Coliformes totaux :		
Les source d'eau privées	Non détectable/100mL	Pour les source d'eau privées détermine l'origine du problème et des mesures correctives nécessaires
Moins de 10 échantillons pris au cours de la période d'échantillonnage	Aucun échantillon ne doit contenir de coliformes totaux.	L'eau sortant d'une usine de traitement ne doit pas contenir de coliformes totaux par échantillon de 100 ml
Plus de 10 échantillons pris au cours de la période d'échantillonnage	Il ne doit pas y avoir présence de coliformes totaux dans aucun échantillon consécutif du même site ou dans au plus 10 % des échantillons.	

Numération sur plaque des bactéries hétérotrophes	-	Aucune limite précisée. Les concentrations supérieures aux concentrations de base sont indésirables
Paramètres inorganiques - Concentrations Maximales Acceptables (CMA)		
Antimoine	0.006 mg/L	
Arsenic	0.01 mg/L	
Baryum	1.0 mg/L	
Bore	5.0 mg/L	
Cadmium	0.005 mg/L	
Chrome	0.05 mg/L	
Fluorure	1.5 mg/L	
Plomb	0.01 mg/L	
Mercure	0.001 mg/L	
Nitrate	45 mg/L	Equivalent to 10 mg/L as nitrogen
Sélénium	0.01 mg/L	
Uranium	0.02 mg/L	
Turbidité ¹ :		
Les source d'eau privées	1.0 NTU	Pour les source d'eau privées détermine l'origine du problème et des mesures correctives nécessaires
Eau de surface non filtrée ou eau souterraine sous l'influence de l'eau de surface	1.0 NTU	Dans au moins 95 % des mesures effectuées ou du temps pour chaque mois civil, et ne jamais dépasser 3,0 uTN
Filtration améliorée chimiquement	0.3 NTU	Dans au moins 95 % des mesures effectuées ou du temps pour chaque mois civil, et ne jamais dépasser 1,0 uTN

Filtration lente sur sable ou filtration sur diatomite	1.0 NTU	Dans au moins 95 % des mesures effectuées ou du temps pour chaque mois civil, et ne jamais dépasser 3,0 uTN
Filtration sur membrane	0.1 NTU	Dans au moins 95 % des mesures effectuées ou du temps pour chaque mois civil, et ne jamais dépasser 3,0 uTN
Paramètres organiques - Concentrations Maximales Acceptables (CMA)		
Benzène	0.005 mg/L	
Benzo(a)pyrène	0.00001 mg/L	
Tétrachlorure de carbone	0.005 mg/L	
Dichloro-1,2 benzène	0.20 mg/L	
Ddichloro-1,4 benzène	0.005 mg/L	
Dichloro-1,2 éthane	0.005 mg/L	
Dichlorométhane	0.05 mg/L	
Pentachlorophénol	0.06 mg/L	
Tétrachloroéthylène (PERC)	0.03 mg/L	
Trihalométhanes totaux ^{2,3}	0.100 mg/L	Basé sur la moyenne mobile annuelle de l'endroit en utilisant un minimum d'échantillons trimestriel
Bromoforme	Non déterminé	
chloroforme	Non déterminé	
Dibromochlorométhane	Non déterminé	
Trichloroéthylène	0.005 mg/L	
Chlorure de vinyle	0.002 mg/L	

Objectifs d'ordre esthétiques (OE)

On établit un Objectif d'ordre esthétique (OE) par rapport aux paramètres qui pourraient altérer le goût, l'odeur ou la couleur de l'eau, ou qui pourraient nuire à l'approvisionnement en eau de bonne qualité. Ces aspects n'ont pas d'effets négatifs sur la santé.

Paramètres	Recommandations pour la Qualité de l'eau potable	Commentaires
Chlorure	250 mg/L	
Cuivre	1.0 mg/L	
Fer	0.3 mg/L	
Manganèse	0.05 mg/L	
Éthylbenzène	0.0024 mg/L	
Toluène	0.024 mg/L	
Xylènes (isomères o-,m-,p-)	0.30 mg/L	
Sodium	200 mg/L	
Sulphate	500mg/L	

Remarques

1 - Toutes les eaux de surface et les eaux souterraines sous l'influence de l'eau de surface devraient être filtrées.

2 - Mesurés au point du réseau de distribution susceptible de présenter les plus hautes concentrations de THM

3 - Les laboratoires et les municipalités ont été informés en 2006 que ces paramètres doivent mesurés et signalés individuellement.